



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement

Ministère de l'Économie,  
des Finances et de l'Industrie

Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

Commissariat général  
à l'Investissement

Paris, le lundi 26 décembre 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### **Investissements d'avenir : Lancement de l'appel à manifestations d'intérêt « Chaînes logistiques et mobilité occasionnelle des personnes »**

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, François BAROIN, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Laurent WAUQUIEZ, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, Thierry MARIANI, ministre des Transports et René RICOL, Commissaire général à l'Investissement annoncent le lancement d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI) piloté par l'ADEME et dédié aux chaînes logistiques et à la mobilité occasionnelle des personnes.

Le transport de marchandises et de personnes devient un problème crucial pour notre pays et plus particulièrement pour les grandes agglomérations et les axes principaux de communication.

L'efficacité diminue au fur et à mesure que l'engorgement gagne et les impacts écologiques se voient accrus alors même que leur réduction est une priorité.

En lançant cet appel à manifestations d'intérêt (AMI), susceptible de recevoir des projets portés par les entreprises et les collectivités territoriales intégrant de multiples technologies dans un schéma innovant, l'Etat souhaite faire émerger de nouvelles solutions de déplacement et de logistique, adaptées à l'évolution des besoins et des comportements.

Cet AMI complète le premier AMI lancé par l'ADEME en janvier 2011 et clos en mai 2011, dénommé « déplacement quotidien des personnes et acheminement final des marchandises ».

L'AMI « Chaînes logistiques et mobilité occasionnelle des personnes » incite à l'élaboration de projets intégrant le développement et l'expérimentation à grande échelle :

- **de nouvelles bases de données** accessibles à tous -acteurs économiques, citoyens et collectivités- afin d'améliorer l'accès aux connaissances et accroître les capacités d'innovations,
- **d'assistants numériques et de nouveaux outils** pour aider les personnes, les entreprises et les collectivités à choisir leur mode de déplacement, se localiser, ou encore, définir leurs investissements en infrastructures,
- **de nouvelles solutions multimodales** (c'est-à-dire, combinant plusieurs modes de déplacement), à l'échelle de tous les territoires, pour d'une part faciliter les trajets occasionnels, que ce soit les déplacements professionnels ou les déplacements de loisirs et touristiques, ou d'autre part, réduire les besoins en matière de transport : conférences et visites virtuelles, télétravail, espaces d'échanges, réseaux sociaux...
- **de nouvelles « chaînes logistiques »** intégrant l'ensemble des acteurs, plus adaptées aux besoins, efficaces énergétiquement, modulables en cas de changements imprévus, mais aussi plus ouvertes aux synergies et aux mutualisations.

Le montant définitif consacré à cet appel à manifestations d'intérêt sera décidé en fonction de la qualité des projets présentés.

Enfin, l'intervention du Programme d'Investissements d'Avenir sera accordée sous forme de subventions, d'avances remboursables, d'acquisition de droits de propriété intellectuelle ou encore d'intervention en fonds propres ou quasi fonds propres.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 22 mai 2012.

Télécharger l'appel à manifestations d'intérêt :

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

#### Volet développement durable des investissements d'avenir.

Plus de 6 Mds € sont consacrés au soutien des phases de recherche et de pré-industrialisation dans les filières vertes d'avenir :

- 1,35 Md€ pour le développement de démonstrateurs et de plateformes technologiques dans les différentes filières d'énergies renouvelables ou de la chimie verte,
- 1 Md€ pour développer des instituts d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées,
- 1 Md€ pour des démonstrateurs de véhicules du futur : véhicules routiers du deux roues aux poids lourds, trains et bateaux,
- 250 M€ pour l'économie circulaire privilégiant le recyclage des déchets, la réhabilitation des sites et sols pollués et l'éco-conception
- 250 M€ pour les réseaux électriques intelligents, qui intégreront plus d'énergies renouvelables décentralisées et permettront aux consommateurs d'optimiser leurs usages et de réduire leur facture,
- 1,5 Md€ pour les avions de demain, afin de réduire considérablement leur consommation de carburant,
- 1 Md€ pour une industrie nucléaire plus économe en matières premières et moins génératrice de déchets.

Par ailleurs, des actions transversales de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche gérées par l'ANR (équipements d'excellence, laboratoires d'excellence...), et aux entreprises innovantes, telles que la création d'un fonds d'amorçage de 400 M€, géré par le Fonds Stratégique d'Investissement et les actions d'OSEO en direction des pôles de compétitivité bénéficieront également aux filières vertes.

#### Contacts presse :

<b>Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet</b>	01 40 81 72 36
<b>Cabinet de François Baroin</b>	01 53 18 33 80
<b>Cabinet de Laurent Wauquiez</b>	01 55 55 84 32
<b>Cabinet d'Éric Besson</b>	01 53 18 44 91
<b>Cabinet de Thierry Mariani</b>	01 40 81 77 57
<b>Commissariat général à l'investissement René Ricol</b>	01 42 75 64 43
<b>ADEME</b>	01 40 41 55 01

